

DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE
la
cgt



Voter CGT, c'est essentiel
**POUR DONNER AUX FUTURS
ELUS LES MOYENS**

de défendre les droits et intérêts
collectifs de toutes et tous les
agents statutaires et contractuels
pour un meilleur service public,
du niveau régional au national.

- Augmentation des traitements/salaires par le dégel du point d'indice, avec le minimum de rémunération à 2000 euros brut ;
- Instauration du temps de travail à 32h00 ;
- Création d'emplois statutaires ;
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au minimum 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois ;
- Mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Intégration des primes dans le traitement indiciaire ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- 10% du temps de travail consacrés à la formation professionnelle ;
- Financement du CNFPT à 3% ;
- Développement des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT
**POUR DES REPRÉSENTANTS
QUI INTERVIENDRONT**

de meilleurs conditions
de travail et sur les questions
qui nous concernent tous et toutes
et plus particulièrement sur :

- L'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et privatisations, temps de travail...) ;
- Les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences ;
- Le régime indemnitaire (RIFSEEP...) ;
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale.

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022,

UN SEUL TOUR DE SCRUTIN

CHAQUE VOIX COMPTE !



FIER·E·S
D'ÊTRE
**FONCTIONNAIRES
ET AGENT·E·S PUBLIC·QUE·S !**

Région
Hauts de
France

la
cgt

CST

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !



Panique à tous les étages....

UN MANQUE DE RECONNAISSANCE AU TRAVAIL

- Perspectives de promotion bouchées pour une majorité d'agents.
- Inégalités femmes/hommes dans la promotion ou l'accès à l'encadrement.

LA DÉSORGANISATION PERMANENTE

- Des réorganisations permanentes qui épuisent les personnels et freinent l'action publique.
- Des postes non remplacés qui accroissent la charge de travail des collègues.
- Une montée en flèche des arrêts-maladie liés au travail.

LA CASSE DE L'EMPLOI

- Baisse de l'effectif titulaire.
- Développement des contrats précaires.
- Suppressions de spécialités et transferts de missions au privé.

RÉGIME INDEMNITAIRE

- 7 ans pour l'harmonisation du régime indemnitaire, qui ne sera effective qu'au 1^{er} janvier 2023 pour la catégorie A.
- Inégalité entre les RI des adjoints techniques des lycées et ceux des services et ports.

FACE À CES ATTAQUES

LA CGT EST UN VÉRITABLE BOUCLIER
DE PROTECTION ET DE CONQUÊTES SOCIALES



LA CGT : DES REVENDICATIONS CONSTANTES !

>POUVOIR D'ACHAT :

- Harmonisation du régime indemnitaire des adjoints techniques des lycées sur celui des agents des sièges et ports ;
- Mise en place du forfait « mobilité durable » (pour les déplacements domicile travail à vélo ou en covoiturage) ;
- Hausse du forfait télétravail à 220 euros annuels.

>SANTÉ :

- Faire respecter le droit à la visite médicale, et l'accès à la médecine du travail ;
- La reconnaissance des restrictions, prise en compte de la pénibilité ;
- Prise en compte du handicap, visible ou non.

>ORGANISATION/CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Arrêt des suppressions de postes, création et pourvoi des postes manquants, au sein des services comme des EPLE ;
- Maintien du service public et des spécialités (non à la privatisation des missions), reconnaissance des savoir-faire et des métiers (non à la polyvalence à outrance) ;
- Droit opposable à la déconnexion ;

- Des organisations qui prennent réellement en compte l'avis des agents (non au management par le stress, non aux réorganisations permanentes) ;
- Renforcer l'égalité professionnelle Femmes/Hommes ;
- Double autorité dans les lycées : améliorer l'information et les contacts de la région avec les agents, faire respecter les missions auprès des établissements via la transmission d'un document cadre mis à jour ;
- Révision de la grille d'attribution des moyens humains ;
- Accès rapide aux EPI, à des locaux adaptés et à du matériel de qualité ;
- Une réelle prévention des risques psycho-sociaux.

>EFFECTIFS :

- Recrutements pour retrouver les effectifs titulaires supprimés depuis 2016 et pour anticiper les centaines de départs à la retraite à venir ;
- Plan massif de déprécarisation des contractuels.

>FORMATION :

Droit à une formation professionnelle de qualité et qualifiante pour toutes les filières.

>DEVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE

Les effectifs :

Suite au mouvement de grève que la CGT a mené des négociations avec l'employeur ont abouti à un plan de déprécarisations sur 2023 à 2025 à hauteur de 1000 postes. La CGT considère que cela est insuffisant et continuera la lutte. En l'état les discussions sur la répartition des moyens humains dans les établissements n'est pas à la hauteur de nos revendications. Nous continuerons à lutter pour la sauvegarde de tous les postes et le maintien des spécialités.

La CGT a toujours été force de revendications et de propositions en faisant siéger tous ses élus lors des différents CHSCT et des visites de délégation (en présentiel et/ou en visioconférence).
Vérifiez sur les comptes rendus de la région sur LEO !!

SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL : LA CGT AU CHSCT

Pour la crise sanitaire :

- Demandes de CHSCT exceptionnel,
- Autotests, masques, gel hydroalcoolique,
- Prolongation des ASA et Télétravail pour personnes à risques et pour garde d'enfant,
- Asa pour vaccination des agents et leurs enfants,
- Isolement des agents lors du 1^{er} confinement,
- Renfort de personnel contractuel pour accroissement d'activité,
- Suspension des portes ouvertes et réceptions exceptionnelles.

Sur les conditions de travail, lancement de travaux sur :

- Le maintien dans l'emploi,
- Le travail isolé,
- Une enquête sur les conditions de travail,
- L'égalité professionnelle Femme/Homme.

Mise en place de formations dont celles sur :

- La sécurisation des postes d'accueil,
- Divers CACES, toutes les habilitations, les outils tranchants, etc.

Promotion/Lignes directrices de Gestion

La **CGT** a dénoncé ces dernières années le nombre de promotions/avancements interne ridiculement bas pour certains grades. C'est le choix de notre employeur de laisser des milliers d'agents promouvables sur le carreau, et de ne plus soumettre les listes de promus à l'avis des représentants syndicaux, malgré nos demandes, puisque la loi ne l'y oblige plus dans le cadre des CAP. Ce sont désormais simplement les critères applicables pour les promotions à venir qui sont débattus en comité social territorial dans le cadre des « lignes directrices de gestion ».

La **CGT** revendique :

- D'améliorer le déroulement de carrière en augmentant les ratios d'avancement de grade et en révisant les critères de promotion : suppression du critère d'encadrement (qui pénalise les femmes) pour les grades d'agent de maîtrise et ATP1, reconnaissance du poste occupé.
- Une révision annuelle des critères de promotion.
- Un engagement de la région à rétablir de façon volontariste la discussion avec les syndicats sur les listes de promotion et d'avancement afin de donner des garanties de transparence.



CE QUI CHANGE :



2022

2023

Comité Technique (CT)

Comité Social Territorial (CST)

CHCST Central

Formation Spécialisée du comité

CHSCT Lycées et CREPS

Formation Spécialisée de Site lycées et CREPS



Notre liste comporte
32 candidates et 28
candidats.

	NOM	Prénom	Sexe	Affectation
1	DECROCK	Xavier	H	DPE
2	EL GHARIB	Osama	F	Lycée Eiffel—Armentières
3	SEGHIR	Fatima	F	Lycée Erea Côte d'Opale—Calais
4	DEMEULEMEESTER	Joseph	H	DFP
5	HENON	Fabrice	H	DMPL
6	GRIMAUX	Sylvain	H	LP Philippe Auguste—Bapaume
7	LAGNEAU	Viviane	F	DIRFI
8	SUROY	Damien	H	DEPL / Régie
9	PESANT	Francis	H	Lycée Condorcet—Saint Quentin
10	INVERNON	Jacques	H	Lycée Guy Mollet—Arras
11	LE GUYADEC	Mathis	H	DPEAP
12	DEHARTE	Romain	H	DMPL
13	DUPONT	Bénédictte	F	DAU
14	DEVARENNE	Chantal	F	Lycée Malraux—Montataire
15	BOULINGUEZ	Eric	H	Lycée Jean Perrin—Lambersart
16	DARBELET	Yasmina	F	DPEAP
17	ANTOINE	Fabien	H	Lycée Jeanne Hachette—Beauvais
18	SEGUIN	Aurore	F	DFP
19	HAMADANE	Rachid	H	DEPL
20	HISBERGUE	Aurélié	F	Lycée Jacquard—Caudry
21	LONQUETY	Christel	F	DCAPC
22	DUPONT	Sabine	F	Lycée du Vimeu
23	FRANCOIS	Elisabeth	F	Lycée Jules Uhry—Creil
24	COULOMBEL	François	H	Lycée Saint Exupéry—Halluin
25	LECOMTE	Valérie	F	DARRU
26	DELSAUX	Kevyn	H	DEPL
27	MORIEUX	Jean-Jacques	H	Lycée Degrugillier—Auchel
28	CADART	Romuald	H	DSI
29	MAGRIT	Renan	H	DMPL
30	BRESSON	Sandrine	F	Lycée Anatole France—Lillers
31	ROUYARD	Danielle	F	DADR
32	WELLEMANE	Sylvana	F	AHDF
33	LEFEVRE	Nathalie	F	Lycée Corot—Douai
34	YATIMI	Toufik	H	Lycée Wallon—Valenciennes
35	POTEAU	Nelly	F	ERPD Douai
36	PRIN	Aurélié	F	Lycée Mendès France—Péronne
37	LECOEUCHE	Ghislaine	F	Lycée Eiffel—Armentières
38	GIRARD	Karine	F	DCAPC
39	BRACONNIER	Denis	H	Lycée agricole de la Thiérache
40	REDANT	Melinda	F	Lycée Darras—Liévin
41	GODART	Sandrine	F	Lycée Faidherbe—Lille
42	BROUART	Dany	H	Lycée Blaringhem—Béthune
43	HAILLANT	David	H	LP Fernand Léger—Coudekerque
44	KLEIN	Malorie	F	Lycée agricole—Crézancy
45	DUWELTZ	Patricia	F	Lycée Henri Darras—Liévin
46	LEROUX	Jean-Marc	H	Lycée Les Jacobins—Beauvais
47	DUFETELLE	Kévin	H	Lycée Thuillier—Amiens
48	VIVIEN	Christelle	F	Lycée Hôtelier—Le Touquet
49	ZIANE	Dalila	F	Lycée Malraux—Montataire
50	BELLEMERE	David	H	LP Boucher de Perthes—Abbeville
51	LE QUILLEC	Véronique	F	Lycée Blériot—Cambrai
52	DUFOUR	Anne-Sophie	F	Lycée Malraux—Béthune
53	BIGOT	Christophe	H	Lycée hôtelier—Le Touquet
54	CONSTANT	David	H	Lycée de l'Europe—Dunkerque
55	BEGHIN	Yann	H	Lycée Cousteau—Wasquehal
56	LEROY	Nadine	F	Lycée Eiffel—Armentières
57	COY	Sandrine	F	Lycée Blaringem—Béthune
58	DUBAR ZWIERZ	Stéphanie	F	PEAJ
59	ORSINI	Jean-Christophe	H	DMPL
60	VILLE	Christine	F	Lycée Gambetta—Tourcoing